

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents au 01/04/19)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) l'année précédente
BOVINS			
93402	Vaches laitières		
93500	Vaches nourrices		
91306	Taureau		
91200	Bovins mâles race laitière		
91300	Bovins mâles race viande		
92310	Génisses de moins de 1 an race laitière		
92306	Génisses de 1 à 2 ans race laitière		
92302	Génisses de plus de 2 ans race laitière		
92308	Génisses de moins de 1 an race viande		
92304	Génisses de 1 à 2 ans race viande		
92300	Génisses de plus de 2 ans race viande		
OVINS, CAPRINS			
92702	Agnelles		
91400	Brebis laitières		
91500	Brebis viande		
91704	Chevrettes		
91900	Chèvres laitières lait non transformé		
91902	Chèvres laitières lait transformé		
PORCINS			
93000	Truies naisseurs 7 kg		
93102	Porc charcutier		
EQUINS			
91813	Poulains		
91802	Juments		
91810	Chevaux		
92100	Poneys		
92101	Ânes, mulets		
AVICULTURE, CUNICULTURE			
93206	Poules pondeuses œuf consommation		
93307	Poulets standard		
92900	Pintades		
92002	Dindes industrielles		
92003	Dindes fermières		
91604	Canards à rôtir		
91606	Canards gavés		
92500	Lapins naisseurs engraisseurs		
AUTRES ANIMAUX (précisez) :			

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX EN PRODUCTION	ÉLÉMENTS DÉCLARÉS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	UNITÉ
94268	Pisciculture		m ²
91215	Ruche (miel)		Nombre
91212	Pollen		kg
91210	Cire		kg
91211	Gelée royale		kg
AUTRES ANIMAUX (précisez) :			

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))
cultures en production en 2019- 1 / 2

Codes	Cultures	ha	a	ca	AB	Codes	Cultures	ha	a	ca	AB
VERGERS						CULTURES MARAÎCHÈRES ET LEGUMIÈRES					
91010	Abricotier					91230	Artichaut				
93060	Actinidier					91290	Asperges blanches				
91119	Amandier en coque					91311	Aubergine				
91770	Cerisier en sec					91511	Blettes				
91773	Cerisier irrigué, - de 250 arbres/ha					91630	Carottes				
91782	Cerisier irrigué, + de 250 arbres/ha					91690	Céleri branche				
95724	Cerisier industrie					91870	Chicorée salade				
91831	Châtaignier bouche					92010	Choux divers				
92680	Figuier					92240	Concombre				
93720	Nectarine					92244	Concombre sous abri chaud				
93875	Olivier bouche sec					92320	Courgettes				
93878	Olivier huile sec					92600	Epinards				
93877	Olivier huile irrigué					92723	Fraises				
93879	Olivier intensif (+1000 arbres/ha)					92758	Fraises sous abris froid				
94040	Pêcher					92840	Haricots secs				
94044	Pêcher industrie					92926	Haricots verts				
94430	Poirier					93081	Laitue				
94438	Poirier industrie					93301	Mâche				
94574	Pommier gala					93380	Melons				
94558	Pommier golden					93384	Melons sous chenilles				
94565	Pommier reinette					93383	Melons sous abris froid				
94560	Pommier granny					93680	Navet				
94550	Pommier autres variétés					93821	Oignons blancs (dont Cévennes)				
94780	Prunier					93823	Oignons couleur				
94800	Prunier d'Ente					94337	Persil				
94783	Prunier mirabelle					94410	Poireau				
94793	Prunier reine claudie					94200	Pois potagers				
94181	Petits fruits rouges					94530	Poivrons				
94863	Raisins de table					94624	Pommes de terre primeur				
Autres : précisez						94620	Pommes de terre conservation				
VIGNES DE CUVE						94660	Potiron, citrouille, courge				
97211	Clairette de Bellegarde					94820	Radis				
96065	Vin de table					95080	Salades				
96019	Vin de pays d'Oc blanc					95081	Salades sous abri froid				
96020	Vin de pays d'Oc rouge					95424	Tomates industrie				
96081	Vin de pays					95430	Tomates sous abris froid				
97041	AOC Costières de Nîmes					95429	Tomates sous abri chaud				
97181	AOC Lirac Côtes du Rhône					92483	Cultures légumières autres				
97112	AOC Tavel					92506	Cult. maraîchères sous abris chaud				
97058	AOC Côtes du Rhône					92507	Cult. maraîchères sous abris froids				
97047	AOC Coteaux du Languedoc					Autres : précisez					
97053	AOC Côtes du Vivarais										
CULTURES INDUSTRIELLES ET NON ALIMENTAIRES											
93146	Lavandin huile										
Autres cultures : précisez											

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

cultures en production en 2019– 2/2

Codes	Cultures	ha	a	ca	AB	Codes	Cultures	ha	a	ca	AB
CEREALES ET OLEO-PROTEAGINEUX						CULTURES FLORALES ET PEPINIERE					
91376	Avoine					92389	Culture florale sous abri froids				
91582	Blé tendre					92388	Culture florale sous abri chaud				
91551	Blé dur					94126	Pépinière ornementale				
92187	Colza					94083	Pépinière fruitière				
92641	Féveroles					94067	Pépinière forestière				
93181	Lentilles					96102	Vignes mère porte greffe				
93330	Mais grain irrigué					94140	Pépinière viticole				
93913	Orge					94141	Pépinière viticole greffé soudé				
94474	Pois chiches					Autres : précisez					
94494	Pois protéagineux					CULTURES FOURRAGERES					
94982	Riz					92702	Avoine fourragère				
95303	Soja					93362	Mais fourrager irrigué				
95346	Sorgho irrigué					94720	Prairie temporaire				
95452	Tournesol					94684	Prairie artificielle				
95483	Triticale					94700	Prairie naturelle				
Semences : précisez						93960	Parcours herbacé				
						95380	Parcours herbacé arbustif				
Autres cultures :						Autres : précisez					

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

PERTES DE RÉCOLTES ET PERTES DE FONDS

LISTE DES ANNEXES

Liste des annexes à joindre à votre dossier :

- **l'annexe 1** : déclaration des surfaces fourragères en 2019
- **l'annexe 2** : déclaration des récoltes ayant subi des dommages en quantité en 2019
- **l'annexe 3** : à compléter si vous n'êtes pas éleveur, si vous n'avez pas fait de déclaration PAC en 2019 et que vous ne joignez pas de copie de votre relevé d'exploitation de la MSA

MENTIONS LEGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire /facultatif	P.J.
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	obligatoire	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance originale (s) par compagnie	obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé BIC IBAN	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous n'avez pas complété l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Annexe 1 : déclaration des surfaces fourragères sinistrée en 2019	Si vous avez subi des pertes de récoltes de fourrages en 2019	<input type="checkbox"/>
Justificatifs de vente (copie des factures) et attestation sur l'honneur ou attestation comptable sur laquelle figurent les quantités de foin récoltées en 2018 et 2019	Si vous avez subi des pertes de récoltes de fourrages en 2019 et que vous êtes <u>producteur de fourrage uniquement</u>	<input type="checkbox"/>
Copie du relevé d'exploitation de la MSA	<u>Si vous n'avez pas fait de déclaration PAC en 2019</u>	<input type="checkbox"/>
Annexe 2 : demande de relevé parcellaire	<u>Si vous n'êtes pas éleveur et que vous n'avez pas fait de déclaration PAC en 2019</u>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENT

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature (*)

() signature de tous les associés dans le cas d'un GAEC ou signature du gérant pour toute autre forme soéiaire.*

Assurance des récoltes contre les risques climatiques

N° du contrat Grêle :

N° du contrat Multirisques Climatiques (MRC):

	Cultures sinistrées assurées	Superficies assurées (en ha)	Capitaux totaux assurés (en €)	Franchise par culture (*)	Indemnités versées (en €)
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					

* Si le contrat souscrit est un contrat à l'exploitation ou pour un groupe de cultures, veuillez indiquer le montant global de la franchise.

SIGNATURES ET ENGAGEMENTS DE L'ASSUEUR ET L'ASSURÉ

L'assuré, soussigné, atteste être assuré au jour de la calamité : _____

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature de l'assuré :

L'organisme d'assurance atteste que l'assuré mentionné ci-dessus, est assuré au jour de la calamité et que la contribution additionnelle dans le cas où elle existe, a été acquittée ou est exigible.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature de l'assureur :

PERTES DE RECOLTES SUITE A LA SECHERESSE DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2019

**ANNEXE 1
DECLARATION DES SURFACES FOURRAGERES EN 2019**

Dénomination du demandeur :

N°Pacage : 030.....

N°SIRET :

Nature de la culture	Surface sinistrée	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance ?		Indemnité d'assurance (en Euros)	Autre indemnité hors assurance (en Euros)
		Grêle	Récolte		
Prairies naturelles					
Prairies temporaires (base : graminées comme ray grass, fétuque, brome...)					
Prairies artificielles (base : légumineuses comme luzerne, sainfoin, trèfle...)					
Parcours herbacés et arbustifs					
Parcours herbacés					
Autre culture fourragère :					

Signature :

**PERTES DE RECOLTES
SUITE A LA SECHERESSE DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**ANNEXE 2
DEMANDE DE RELEVÉ PARCELLAIRE**

A compléter uniquement si vous n'avez pas fait de déclaration PAC en 2019 et que vous n'avez pas joint le relevé parcellaire de la MSA 2019 dans le dossier

L'exploitation :

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Commune :

Date de naissance :

N° MSA :

J'autorise la DDTM du Gard à demander directement à la MSA une copie du relevé parcellaire MSA 2019 pour compléter ma demande d'indemnisation au titre des calamités agricoles pour le sinistre "Pertes de récoltes sur prairies suite à la sécheresse du 1er juin au 30 septembre 2019 "

Fait àle.....

Signature de l'exploitant